

⑫ **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

⑰ Numéro de dépôt: **78200130.9**

⑱ Date de dépôt: **04.08.78**

⑥ Int. Cl.²: **A 61 K 33/34, A 61 K 33/24**
// (A61K33/34, 33/32, 33/24),
(A61K33/24, 31/19)

⑳ Priorité: **11.08.77 FR 7724685**

④③ Date de publication de la demande: **07.03.79**
Bulletin 79/5

⑥④ Etats contractants désignés: **BE CH DE GB LU NL SE**

⑦① Demandeur: **Suck, Catherine Geneviève, 10, rue Emile Morel, F-92330 Sceaux (FR)**

⑥④ Etats contractants désignés: **BE CH DE GB LU NL SE**

⑦① Demandeur: **Lepeix, Lilliane, 7, rue Théophile Roussel, F-75012 Paris (FR)**

⑥④ Etats contractants désignés: **BE CH DE GB LU NL SE**

⑦② Inventeur: **Suck, Catherine Geneviève, 10, rue Emile Morel, F-92330 Sceaux (FR)**
Inventeur: **Lepeix, Lilliane, 7, rue Théophile Roussel, F-75012 Paris (FR)**

⑦④ Mandataire: **Davidson, Cornelis Marinus Reinder et al, Octrooibureau Vriesendorp & Gaade B.P. 266, NL-2501 AW La Haye (NL)**

⑥④ **Composition pharmaceutique exerçant une action antiinfectieuse, antiinflammatoire et antiasthénique.**

⑥⑦ Composition pharmaceutique exerçant une action antiinfectieuse, antiinflammatoire et antiasthénique, et contenant des ions métalliques, à savoir de 20 à 60 γ /ml de manganèse, 20 à 60 γ /ml de cuivre et 3 à 12 γ /ml d'or. Elle agit sur le manque d'autodéfense, la fatigabilité physique et la lassitude psychique qui précèdent ou accompagnent les états chroniques, les affections récidivantes ou répétées et les convalescences ou la sénescence.

EP 0 000 968 A1

Composition pharmaceutique exerçant une action antiinfectieuse,
antiinflammatoire et antiasthénique.

La présente invention a trait à de nouvelles compositions pharmaceutiques exerçant une action antiinfectieuse, antiinflammatoire et antiasthénique.

5 Il est connu dans l'art antérieur de recourir aux oligoéléments qui sont généralement des métaux que l'on trouve à l'état naturel aussi bien dans le règne minéral que dans le végétal ou le règne animal.

10 Leur rôle a été mis en évidence en particulier grâce aux recherches de Bertrand, Raulin et Javillier, (Institut Pasteur).

Il apparait en effet qu'ils interviennent dans de très nombreuses réactions biologiques notamment à titre de
15 catalyseurs, ce qui les rend indispensables à l'équilibre biologique et donc à la vie. Cette intervention est donc essentiellement qualitative plus que quantitative dès lors que dans la plupart des cas leur présence n'est indispensable qu'en des quantités relativement faibles; leur réintroduction
20 dans un organisme qui en est privé entraîne donc des activations ou rétablissements de fonctions provisoirement ralenties ou bloquées du fait d'une affection commençante, ou déclarée.

Les oligoéléments interviennent donc essentiellement, en les
25 réactivant, sur les défenses organiques propres du patient

de sorte qu'ils procurent à l'organisme la possibilité de recouvrer de lui-même son propre équilibre.

5 Il existe ainsi dans l'art antérieur des compositions à base d'or et de composés de cuivre et d'argent destinés au traitement des états infectieux.

10 L'argent présente des propriétés bactéricides, le cuivre des propriétés antiinfectieuses et l'or des propriétés antiinflammatoires.

15 De telles compositions, bien que particulièrement efficaces dans les cas aigus, ne sont pas adaptées à d'autres types d'affections caractérisées par exemple par un état de fatigue général ou par leur chronicité. Il est nécessaire dans ces cas de recourir à un agent favorisant les oxydo-réductions.

20 Les compositions conformes à la présente invention ont donc pour but d'agir sur le manque d'autodéfense, la fatigabilité physique et la lassitude psychique qui précèdent ou accompagnent les états chroniques, les affections récidivantes ou répétées, les convalescences ou la sénescence.

25 Dans les compositions conformes à la présente invention, l'or joue un rôle dans les réactions antitoxiques, antiinflammatoires et antirhumatismales. Le cuivre favorise l'élaboration d'anticorps et relance l'activité de l'acide ascorbique ce qui agit en particulier sur le fonctionnement des surrénales. De
30 son côté, le manganèse, jouant un rôle d'oxydoréduction, intervient au niveau des métabolismes intermédiaires et en particulier dans la synthèse de l'hémoglobine, dans l'établissement de l'immunité et produit donc un effet antiasthénique.

L'or à l'état colloïdal se révèle particulièrement compatible avec les sels de manganèse et de cuivre de sorte que cela constitue un avantage certain pour leur association.

5 Des résultats particulièrement significatifs sont obtenus avec les teneurs en ions métalliques suivants:

Mn de 20 à 60 γ /ml

Cu de 20 à 60 γ /ml

Au de 3 à 12 γ /ml

10

Plus particulièrement, on a obtenu les résultats les plus satisfaisants avec l'or colloïdal et des sels de manganèse et de cuivre, notamment le gluconate de manganèse

Mn = (OOC - HCOH - HOCH - HCOH - HCOH - CH₂OH)₂

15

et le gluconate de cuivre

Cu = (OOC - HCOH - HOCH - HCOH - HCOH - CH₂OH)₂

dans les teneurs suivantes pour 100 ml

Or colloïdal de 0,0003 à 0,0012 g

Gluconate de Mn de 0,015 à 0,060 g

20

Gluconate de Cu de 0,015 à 0,060 g

Qui plus est, l'association avec la gomme arabique assure la stabilisation de l'or colloïdal.

25

Pour mieux faire comprendre les caractéristiques techniques et les avantages de la présente invention, on va en décrire un exemple de réalisation étant bien entendu que celui-ci n'est pas limitatif quant à son mode de mise en oeuvre et aux applications qu'on peut en faire.

30

On a préparé la composition suivante:

	Composition	Composition
	Centésimale/100ml	Unitaire/5ml
Eau distillée en Q.S.P.		
Gluconate de manganèse	0,030 g	0,0015 g
Gluconate de cuivre	0,030 g	0,0015 g
5 Or colloïdal	0,0006 g	0,00003 g
Gomme arabique	0,0001 g	0,000005 g

La composition est prescrite à raison de 1/2 à 2 prises
unitaires par jour. Aucune toxicité n'a été relevée au cours
10 des derniers essais.

On a administré à un homme de 45 ans souffrant d'arthrose
1 prise par jour pendant 12 jours; le traitement s'est révélé
particulièrement efficace et on a pu noter un rétablissement
15 de l'équilibre général avec disparition de la fatigue.

On a également administré à une femme de 60 ans souffrant de
rhumatismes chroniques 1/2 prise unitaire par jour pendant
une série de 3 cures de 30 jours séparées par des intervalles
20 de 30 jours. On a constaté les mêmes améliorations que dans
le cas précédent.

Dans l'ensemble, on a constaté que cette composition se
révélaît d'autant plus active qu'elle était administrée dès
25 les premiers signes de lassitude ou de fatigue.

Si lors d'une première cure, la capacité réactionnelle propre
est suffisamment rétablie pour que le patient retrouve son
équilibre, il n'est généralement pas nécessaire de poursuivre.
30

Si par contre il s'agit de traiter un état ancien ou chronique
ou une tendance à la récurrence saisonnière, plusieurs cures
sont parfois nécessaires effectuées de préférence aux périodes
critiques qui se situent généralement en automne ou en hiver.

Revendications:

1. Composition pharmaceutique
caractérisée par
5 des teneurs en ions métalliques de 20 à 60 γ /ml de
manganèse, de 20 à 60 γ /ml de cuivre et de 3 à 12 γ /ml d'or.
2. Composition selon la revendication 1
caractérisée par
10 le fait que l'un au moins des métaux, cuivre et manganèse,
est à l'état de gluconate, l'or étant sous forme colloïdale.
3. Composition selon la revendication 2
caractérisée par
15 les teneurs suivantes pour 100 ml :
or colloïdal de 0,0003 à 0,0012 g
Gluconate de Mn de 0,015 à 0,060 g
Gluconate de Cu de 0,015 à 0,060 g
- 20 4. Composition selon l'une des revendications 2 et 3
caractérisée par
le fait qu'elle contient de la gomme arabique.
5. Composition selon la revendication 4
25 caractérisée par
les teneurs suivantes :
Or colloïdal de 0,0006 g/100 ml
Gluconate de manganèse 0,030 g/100 ml
Gluconate de cuivre 0,030 g/100 ml
30 Gomme arabique 0,0001 g/100 ml
eau distillée en quantité suffisante pour 100 ml
6. Composition selon la revendication 5 en doses unitaires de
5 ml.

7. Composition selon l'une des revendications 1 à 6 pour traitements antiinfectueux, antiinflammatoires et antiasthéniques.



0000968

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. ²)
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	
X	<u>BE - A - 674 532</u> (CATHERINE G. SUCK) * Pages 3-4; résumé * --	2,3	A 61 K 33/34// (A 61 K 33/34 A 61 K 33/32 A 61 K 33/24) A 61 K 33/24// (A 61 K 33/24 A 61 K 31/19)
X	VIDAL 1967, page 943, "Cuivre-or-argent oligosol" "Manganèse-cuivre-oligosol" ----	2,3 2,3	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. ²)
			A 61 K 33/34 A 61 K 33/24
			CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES
			X: particulièrement pertinent A: arrière-plan technologique O: divulgation non-écrite P: document intercalaire T: théorie ou principe à la base de l'invention E: demande faisant interférence D: document cité dans la demande L: document cite pour d'autres raisons
			&: membre de la même famille, document correspondant
Y	Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications		
Lieu de la recherche La Haye		Date d'achèvement de la recherche 09-11-1978	Examineur BRINKMANN